



AVIS AUX NAVIGATEURS

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE
ET DE SES AFFLUENTS

N° 2022-38

Du 25/11/2022

AVIS AUX USAGERS DU CANAL DE LA VIEILLE AUTISE

Les conditions hydrologiques ayant permis de revenir à des cotes minimales de navigation fixées par l'arrêté du 3 mars 2015, **la navigation est rétablie** sur le Canal de la Vieille Autise, sur tout son cours jusqu'à la confluence avec la Sèvre niortaise à Damvix.

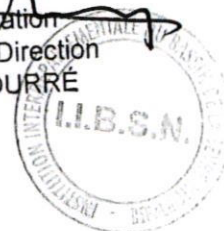
Cependant, pour le maintien des niveaux d'eau, l'écluse de Saint-Arnault reste condamnée jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension.

La Présidente

Séverine VACHON

Par déléguation
l'adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ





AVIS AUX NAVIGATEURS

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE
ET DE SES AFFLUENTS

N° 2022-37

Du 25/11/2022

AVIS AUX USAGERS DU CANAL DE LA JEUNE AUTISE

En raison des conditions hydrologique qui ne permettent pas à ce jour d'atteindre les cotes minimales de navigation fixées par l'arrêté du 3 mars 2015, et jusqu'à nouvel ordre :

- la navigation reste interdite sur le Canal de la Jeune Autise, pour la partie domaniale entre Château Vert et Maillé, sauf la batellerie traditionnelle (petites embarcations à fond plat) ;
- pour maintenir le niveau des eaux, le passage à la petite éclusette de l'Aqueduc de Maillé reste interdit pour toutes les embarcations.

Pour des raisons de maintenance, **aucun passage n'est autorisé dans le sas du barrage principal** de l'Aqueduc de Maillé sur le canal de la Jeune Autise.

Les bateaux de services publics (travaux, secours, ...) ne sont pas concernés par ces mesures.

Merci de votre compréhension.

La Présidente

Séverine VACHON

Par déléation
l'adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ

